DEC 27/2021

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021/2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 15 novembre 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 15 novembre 2021

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 27/2021 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2021

E 16218

Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 8 novembre 2021
(OR. en)

13597/21

FIN 871

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	8 novembre 2021
Destinataire:	Madame Irena DRMAŽ, présidente du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 27/2021 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2021

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 27/2021.

p.j.: DEC 27/2021

COMMISSION
EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 08/11/2021

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2021
SECTION III - COMMISSION TITRES: 16, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° **DEC 27/2021**

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 3004 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 30 04 02 Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)	CE	-1 404 863,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 1602 Mobilisation des mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 16 02 02 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)	CE	1 404 863,00

Les règles applicables au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM) sont énoncées dans le règlement (UE) 2021/691 du Parlement européen et du Conseil du 28 avril 2021 relatif au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM) et abrogeant le règlement (UE) nº 1309/2013 (le «règlement FEM»). Ce règlement s'applique aux demandes d'intervention du Fonds présentées à la Commission à partir du 1er janvier 2021.

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

30 04 02 - Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)

b) Données chiffrées à la date du 14/10/2021

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	197 385 000,00
2 Virements	-16 046 988,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	181 338 012,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	**181 338 012,00**
6 Prélèvement proposé	**1 404 863,00**
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	**179 933 149,00**
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	0,71 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 14/10/2021	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Les dispositions budgétaires relatives au FEM sont fixées au point 9 de l'accord interinstitutionnel du 16 décembre 2020 entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, ainsi que sur de nouvelles ressources propres, comportant une feuille de route en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres.

En vertu de ces dispositions, la Commission présente au Parlement européen et au Conseil, parallèlement à la proposition de décision de mobilisation du FEM, une proposition de virement, en faveur de la ligne budgétaire considérée, de crédits issus de la réserve pour le Fonds.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

16 02 02 - Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)

b) Données chiffrées à la date du 14/10/2021

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	0,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	0,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	**0,00**
6. Renforcement demandé	**1 404 863,00**
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	**1 404 863,00**
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 14/10/2021	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Dans la proposition de décision [COM(2021) 683], la Commission a conclu, conformément à l'ensemble des dispositions applicables du règlement FEM, que les conditions d'octroi d'une contribution financière au titre du Fonds pour la demande EGF/2021/004 ES/Aragón automotive, présentée par les autorités espagnoles le 26 juillet 2021, étaient réunies.

Le montant de 1,4 million d'EUR demandé par les autorités espagnoles contribuera aux coûts d'un ensemble coordonné de services personnalisés admissibles en faveur de 320 bénéficiaires visés à la suite de licenciements dans le secteur automobile de la région d'Aragón. L'objectif de cette contribution financière du FEM est de procurer une aide visant à la réinsertion professionnelle des personnes touchées.

ANNEX

TRANSFERS RELATED TO THE EUROPEAN GLOBALISATION ADJUSTMENT FUND
COMMISSION PROPOSALS ON 14/10/2021

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2021, which relate to the European Globalisation Adjustment Fund (EGF), and the remaining amount of the EGF reserve that will remain should these proposals be approved.

Transfer Ref	Submission date	Content	Commitment Appropriations 2021 Reserve (EUR)
		Initial appropriations	**197 385 000**
EGF mobilisations under Regulation (EU) 1309/2013 to completion line 16 02 99 01			
DEC 04	31/03/2021	EGF/2020/002 EE/Estonia Tourism	4 474 480
DEC 06	27/04/2021	EGF/2020/005 BE/Swissport	3 719 224
DEC 07	27/04/2021	EGF/2020/003 DE/GMH Guss	1 081 706
DEC 08	06/05/2021	EGF/2020/004 NL/KLM	5 019 218
DEC 10	06/05/2021	EGF/2020/007 FI/Finnair	1 752 360
EGF mobilisations under Regulation (EU) 2021/691 to operational line 16 02 02			
DEC 19	*07/10/2021*	EGF/2021/001 ES/Pais Vasco metal	1 214 607
DEC 22	*28/10/2021*	EGF/2021/002 IT/Air Italy	3 874 640
DEC 23	*28/10/2021*	EGF/2021/003 IT/Porto Canale	1 493 407
DEC 27	*08/11/2021*	EGF/2021/004 ES/Aragon Automotive	1 404 863
		Total transfer proposals	**24 034 505**
		Remainder	173 350 495

At this stage, the levels of internal assigned revenue available payment appropriations are as follows:

Line 16 02 02 – European Globalisation Adjustment Fund (EGF)

Amounts in EUR

Internal assigned revenue – current year	6 895 469
Internal assigned revenue – carried-over from previous year	0

Line 16 02 99 01 – completion of the European Globalisation Adjustment Fund (prior to 2021)

Amounts in EUR

Internal assigned revenue – current year	0
Internal assigned revenue – carried-over from previous year	0